Publication Officielle

COMPETITIONS FOOTBALL DIVERSIFIE

REUNION DU 17 JUIN 2018 – PAR VOIE TELEMATIQUE

Sous la Présidence de Claude COQUEMA.

Ont participé : Éric BARRUET, Gérard DEBONNE, Jordan FELTESSE, Nicolas SAUVAGE, Frank WINIESKI.

1. Championnat Beach Soccer

Quatre clubs ont fait part de leur volonté de participer au championnat de Beach Soccer 2018 et se sont qualifiés par les phases départementales de leurs Districts respectifs :

- Calais Jeunes Futsal
- Dunkerque LBS
- Etaples AS
- Saint-Pol-sur-Mer FMBS

Pour assurer une compétition dense, intéressante pour les joueurs, permettant à nos équipes de disputer suffisamment de matchs pour préparer pour les prochaines échéances pour les clubs qui se qualifieront pour la phase nationale, la Commission décide de porter le format en matchs « aller-retour » pour que chaque équipe dispute 6 rencontres de championnat avant la phase finale qui se tiendra le 8 juillet au TOUQUET.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de la Ligue de Football des Hauts-de-France dans un délai de 7 jours à compter de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure article 126 du Règlement particulier de la Ligue des Hauts-de-France).

Le Secrétaire de la Commission,
Nicolas SAUVAGE

Le Président de la Commission,
Claude COQUEMA